

Comité de Quartier du Coteau

9 octobre
2014



Ordre du jour du 9 octobre 2014

- 1 - Présentation des participants et questions/suggestions
- 2 - Retour de la mairie sur les questions/suggestions de la réunion précédente
- 3 - Nouvelles interpellation des habitants par email ou courrier
- 4 - Préparation de la descente aux Lampions du 6 décembre
- 5 - Association Cachan bénévoles
- 6 - Discussion sur l'intérêt d'un site/blog sur les artisans/commerces/artistes/services du Coteau
- 7 - Demande d'information à la ville sur l'ensemble des projets immobiliers et d'activité, actuels et à venir, sur le Coteau, et notamment rue Gabriel Péri
- 8 - Entretien du "jardin" derrière la Fontaine Couverte
- 9 - Les hélicoptères sont de retour...
- 10 - Discussion autour de la fiscalité locale à Cachan et dans le Val de Marne
- 11 - Mur Anti-Bruit
- 12 - Retour sur les questions/suggestions des habitants

Ordre du jour – Point 1 & 2

1 – Tour de table



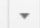
2 – Retour de la municipalité sur les points évoqués le 12 juin 2014

- 1 Le passage de la Valouette V4 une fois par heure est insuffisant.
- 2 La charte de voisinage sur le site de la ville devrait être mieux connue.
- 3 Le jardin panoramique fréquenté par des quad & motos. La table de ping-pong servirait de bar le soir.
- 4 Les ordures n'ont pas été ramassées du 3 au 10 juin. Encombrants devant les immeubles de rue de la Citadelle transformés en décharge.
- 5 Demande de présenter l'association " Cachan Bénévolat" au prochain comité de quartier.
- 6 Panneaux publicitaires accrochés illégalement sur Cachan & Arcueil : les photographier et les arracher ensuite.
- 7 Nuisances sonores de ventilation de la nouvelle cantine oblige les riverains du 30 rue des Vignes à fermer leurs fenêtres la nuit.
- 8 Terrain acheté par la mairie au 28 rue des Vignes et laissée à l'abandon. Il faudrait un minimum d'entretien.
- 9 Des nids de poule rue des Vignes mal réparés par la CAVB. Faire photos et les envoyer les au comité de quartier.
- 10 Proposition de faire connaître les activités artisanales du Coteau avec l'organisation de visites ou de rencontres. A chaque fois, on se mettrait d'accord au préalable avec les artisans sur les modalités.

Point 3 - Nouvelles interpellations reçues par email

1 – le projet de transfert du service de Propreté Urbaine de la Ville

Point pour l'ordre du jour du Comité du 9 octobre 2014 Boîte de réception x

 **Pascal Orange** 26 sept. (Il y a 9 jours) ☆  

À moi, Sylvie, Samira, jean-paulibert, lydia.gourves ▾

A l'attention de l'équipe d'animation du Comité de Quartier du Coteau

Bonjour

Nous avons appris que le Conseil Municipal a délibéré le 3 juillet quant à l'achat par la Ville d'une partie des locaux et des terrains occupés par AEROCID pour y transférer le service de Propreté Urbaine de la Ville. L'ensemble se trouvant au pied de notre immeuble 36/40 rue des Saussaies, nous souhaitons connaître la consistance de ce projet, par exemple :

- Le nombre de personnes appelées à y travailler et de véhicules particuliers concernés, ce quartier n'étant que faiblement desservi par les transports en commun,
- Le nombre de véhicules de propreté concernés,
- Les horaires de fonctionnement,
- L'impact sur les stationnements situés rue des Saussaies,
- L'affectation des locaux existants par rapport à l'activité prévue,
- La prévision d'une construction complémentaire,
- Les éventuelles émanations ou traitements spécifiques (recyclage, stockage,...)
- L'assurance de la préservation du visuel végétal

Merci de bien vouloir inscrire ce point à l'ordre du jour du prochain Comité de Quartier du 9 octobre afin que les représentants de la Mairie puissent venir avec des premiers éléments d'information.

Cordialement

Les habitant(e)s des 36/40 rue des Saussaies



Point 3 - Nouvelles interpellations reçues par email

2 Le sentier Picot et le sentier des Joncs, qui relie la rue des Vignes à la rue de la Pléiade, sont des sentiers très fréquentés par les enfants à la sortie de l'école.

Or on trouve régulièrement dans ses sentiers des bouteilles en verre cassées. Et lorsque par hasard elles sont finalement enlevées, il reste néanmoins des débris de verre éparpillés entre les pavés.

C'est très dangereux pour les enfants, surtout les plus jeunes qui sont encore susceptibles de tomber.

Est il possible qu'un nettoyage plus fréquent de ces sentiers soit fait ?

3 La mairie pourrait elle envisager la réfection de l'allée Bajou car les riverains subissent les nids de poules sans pouvoir bénéficier d'oeufs frais tous les jours ?

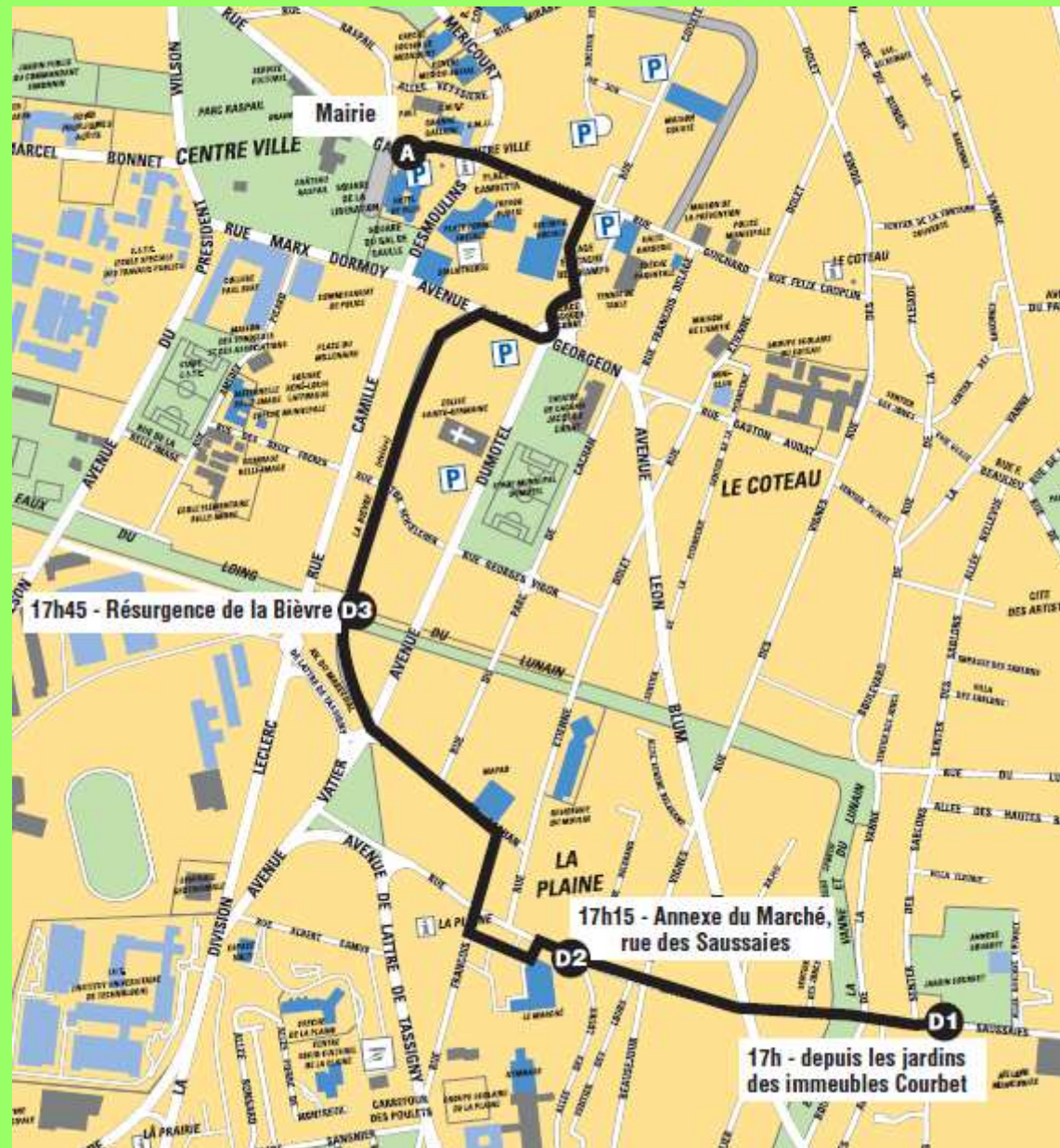
4 Pb de circulation rue de la Citadelle. Les jours d'école, les voitures se garent n'importe où, sur les trottoirs (ce qui empêche les piétons de passer), font des demi-tours dangereux devant les écoles, gênent l'entrée et la sortie de la résidence du 6-8. Faut il verbaliser ? Il n'y a aucun agent pour ce faire. En appeler à la responsabilité des chauffeurs et parents ? Proposer qu'un agent fasse la circulation ?

Point 4 - La descente aux lampions le 6 juin 2014 à l'initiative du CdQ du Coteau

- La descente 2014 organisée aussi avec le CdQ de la Plaine et du Centre Ville,
- La fanfare arrive à l'immeuble Courbet à 16h45
- Le départ sur le Coteau est à 17 heures
- Modification du parcours au niveau de l'Annexe du Marché ; on va sur la dalle et on ressort par la rue François Rude
- On retrouve le centre à 17h45 à la résurgence de la Bièvre



Point 4 – Le parcours 2014



Point 5 - Cachan Bénévolat – Sylviane Chéron

Donner et recevoir

Cachan Bénévolat s'appuie sur une connaissance du tissu associatif local et entretient des contacts avec la plupart des structures cachanaises (associations ou institutions)

Vous cherchez...

A participer à la vie de la cité, à vous rendre utile, à exploiter vos savoir-faire, à aider les autres, à occuper vos temps libres, à découvrir des activités nouvelles, à aider à la mise en place de projet, à élargir votre cercle de connaissances....

Contactez Cachan Bénévolat,

Ils vous aideront à préciser vos attentes et vous accompagneront vers les associations, institutions, ou lieux de bénévolat. Ils seront aussi présents, à votre écoute, pour toute question concernant votre engagement.

**CACHAN BENEVOLAT - Maison des Associations
9, rue Amédée Piacrd - 94230 Cachan**



cachanbenevolat@gmail.com

Point 6 - Mieux connaître le tissu économique du Coteau **Alex Sinet**

- Discussion sur l'intérêt d'un site/blog sur les artisans/commerces/artistes/services du Coteau,
- Opportunité d'organiser des visites ?

Point 7 – rue Gabriel Péri : les projets immobiliers ou d'activité

Beaucoup de projets rue Gabriel Péri, des projets immobiliers et Des travaux dans le périmètre réservé à la zone d'activité ?



Immeuble Cogedim et le squat à côté

Point 7 – rue Gabriel Péri : les projets immobiliers ou d'activité

Beaucoup de projets rue Gabriel Péri, des projets immobiliers et
Des travaux dans le périmètre réservé à la zone d'activité ?



En face de la déchèterie mobile

Point 8 – Aménagement derrière la Fontaine Couverte

La jungle continue de se développer au-dessus de la Fontaine Couverte,

Un matelas est maintenant dans la partie haute.

La porte n'est pas fermée à clé.

Pourquoi ne pas confier l'entretien à des habitants ou à l'association des jardins partagés ?

Peut-on avancer ?



Point 8 – Aménagement derrière la Fontaine Couverte

La porte n'est pas fermée à clé



Un divan pour se reposer



Point 8 – Fontaine Couverte et Sentier des Garennes

Un chantier en souffrance depuis 3 mois



Impossible d'utiliser le sentier



Le charme de fontaine couverte

En face du 81 du Bd de la Vanne



Point 9 – Hélicoptères

Des habitants continuent de se plaindre :

« En ce qui concerne le sujet des hélicoptères c'est surtout le fait que certains font du surplace ou se déplacent à faible allure très longtemps et parfois de nuit. »

« il y a eu pas mal de passages en pleine nuit, notamment en août une nuit avec réveils à 1h, 2h, 3h et de mémoire 4h, passages très près des toits, un scandale ! »

Ainsi, le 9 septembre, un hélicoptère de la sécurité civile a survolé Cachan pendant près d'une heure en allant et venant parfois au-dessus du centre de Cachan comme sur cette vidéo.



Point 9 – Hélicoptères

Après l'aller, le retour, ...

« - certains passages avaient lieu à 22h30 et retour à 22h45, nuit tombés. D'autres moins réguliers ont pris le relais, mais avaient donc lieu **la nuit**, à heures régulières donc **non exceptionnels**.

- les survols arrivent certains jour à être très rapprochés et j'ai pu remarqué qu'ils ne passaient pas au dessus de l'A6, et était à vue d'œil à une hauteur inférieure au 2ième étage de la tour Eiffel (150m). - Beaucoup de survols passent quasiment au dessus de chez moi et non au dessus de l'autoroute, ils coupent en ligne droite: voir document en PJ.

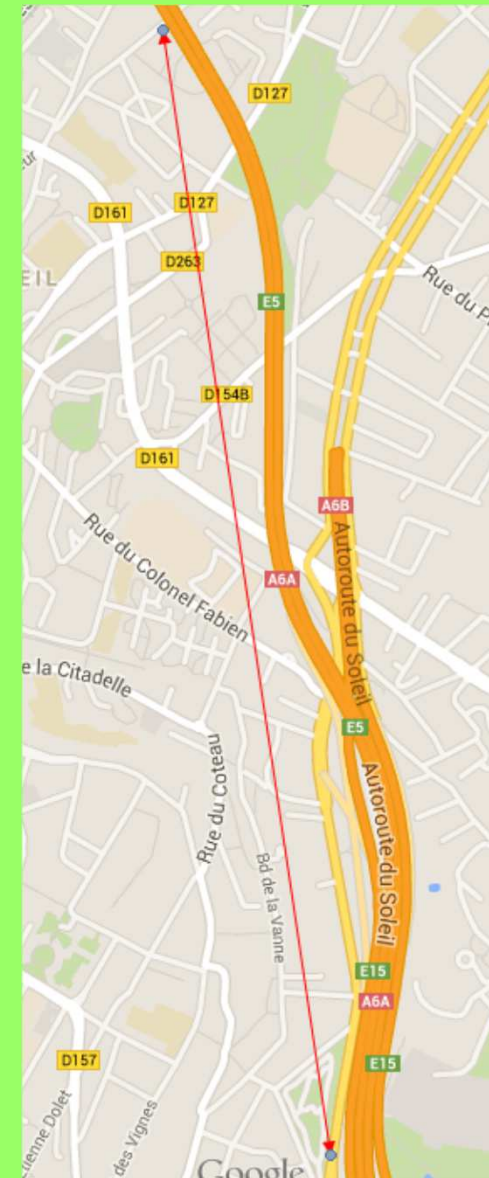
- un grand nombre de ces passages sont ceux d'hélicoptères jaune et rouge que j'identifie peut-être à tort comme des EC 145 de la sécurité civile. »



Point 9 – Hélicoptères

« En rouge, la trajectoire constatée comme gênante des hélicoptères: ils ne suivent pas l'autoroute et coupe en ligne droite au-dessus des maisons et à basse altitude. »

« Si on tient compte de la trajectoire de la quasi totalité des passages dont j'ai parlé la dernière fois (axe aqueduc d'Arcueil-jardin panoramique) et qu'on se donne la peine de regarder une carte, on constate qu'on est sur l'axe héliport de Paris-Orly-est. »



Point 10 – Fiscalité locale – taxe d’habitation 2012

Cachan :

- le taux de la taxe d’habitation est en dessous de la moyenne et de la médiane du Val de Marne,
- Le taux intercommunal est égal à la médiane de celle du VdM mais est supérieur à la moyenne.

Code	Commune	Données communales			Données syndicales			Données intercommunales			Données TSE		
		Base nette	Taux	Produit	Base nette	Taux	Produit	Base nette	Taux	Produit	Base nette	Taux	Produit
003	ARCUEIL	30 343 247	14,29	4 336 213	-	.	-	30 343 247	7,91	2 400 105	19 550 109	0,44	87 072
016	CACHAN	46 798 780	17,19	8 044 617	46 798 780	0,51	240 156	46 798 780	7,91	3 701 833	35 726 400	0,44	159 000
034	FRESNES	39 630 524	16,45	6 519 006	39 630 524	0,53	208 563	39 630 524	7,91	3 134 828	33 522 385	0,44	149 402
037	GENTILLY	24 646 255	6,99	1 723 006	-	.	-	24 646 255	7,91	1 949 412	14 033 012	0,44	62 561
038	L'HAY-LES-ROSES	56 957 109	18,38	10 468 617	56 957 109	0,52	296 199	56 957 109	7,91	4 505 275	47 420 105	0,44	211 048
043	LE KREMLIN-BICETRE	49 694 604	13,96	6 937 699	-	.	-	49 694 604	7,91	3 931 031	31 082 455	0,44	138 431
076	VILLEJUIF	79 381 327	19,48	15 463 851	-	.	-	79 381 327	7,91	6 279 110	58 715 878	0,44	261 562
	moyenne Val de Marne		19,62			0,49			6,47			0,44	
	Minimum Val de Marne		6,99			0,00			0,41			0,44	
	Maximum Val de Marne		32,57			1,57			8,05			0,44	
	1er quartile VdM		15,56			0,14			7,75			0,44	
	médiane VdM		20,00			0,51			7,91			0,44	
	3ème quartile VdM		22,41			0,63			7,95			0,44	

Point 10 - Bases et produits de la taxe d'habitation – base 2011

- Cachan dans le top mais le produit est nettement supérieur à L'Hay-les-Roses et seuls Gentilly et dans une moindre mesure Arcueil, sont très en deçà.
- Gentilly est très en-dessous grâce à la taxe foncière et aux taxes en provenance des entreprises

	Habitants	Bases (K€)	Bases nettes par habitant (€)	Bases nettes par habitant de la strate (€)	taux de la taxe	Taux moyen de la strate	Produit de la taxe (K€)	Produit de la taxe par habitant (€)
GENTILLY	17 487	24 289	1 389	1 262	7,0%	15,7%	1 698	97
VILLEJUIF	53 600	77 291	1 442	1 219	19,5%	17,9%	15 056	281
ARCUEIL	20 010	29 695	1 484	1 242	14,3%	18,0%	4 243	212
FRESNES	25 236	38 435	1 523	1 242	16,5%	18,0%	6 323	251
CACHAN	27 954	45 732	1 636	1 242	17,2%	18,0%	7 861	281
L'HAY-LES-ROSES	29 848	55 667	1 865	1 242	18,4%	18,0%	10 232	343
LE KREMLIN-BICETRE	26 275	49 081	1 868	1 242	14,0%	18,0%	6 852	261

Point 10 – Fiscalité locale – taxe foncière - 2012

Cachan :

- le taux de la taxe foncière au-dessus de la moyenne et de la médiane mais l'écart est limité à 0,6 point par rapport à la moyenne,
- On note des écarts entre le minimum et le maximum, de 6,75 % à 31,32 %. Par contre, l'écart entre le 1^{er} quartile et le 3^{ème} est limité à environ 5 points.

DÉPARTEMENT		Données de Fiscalité Directe Locale ANNÉE 2012 Taxe foncière sur les propriétés bâties															Montants en €
VAL-DE-MARNE		Données communales			Données syndicales			Données intercom.			Données départementales			Données TSE			
Commune	Base nette	Taux	Produit	Base nette	Taux	Produit	Base nette	Taux	Produit	Base nette	Taux	Produit	Base nette	Taux	Produit		
ARCUEIL	45 114 200	20,95	9 451 457	-	.	-	-	.	-	44 743 493	12,28	5 494 517	37 499 406	0,36	136 057		
CACHAN	39 333 478	20,69	8 138 072	39 333 478	0,60	237 548	-	.	-	39 018 802	12,28	4 791 338	31 760 862	0,36	115 130		
FRESNES	35 183 892	23,21	8 166 293	35 183 892	0,74	260 489	-	.	-	34 916 973	12,28	4 287 846	31 622 436	0,36	114 643		
GENTILLY	32 094 488	29,30	9 403 649	-	.	-	-	.	-	32 089 620	12,28	3 940 565	24 898 663	0,36	90 361		
L'HAY-LES-ROSES	41 808 426	22,52	9 415 260	41 808 426	0,64	266 234	-	.	-	41 239 951	12,28	5 064 149	35 815 128	0,36	129 544		
LE KREMLIN-BICETRE	43 777 813	23,20	10 156 532	-	.	-	-	.	-	39 721 564	12,28	4 877 747	32 148 384	0,36	116 918		
VILLEJUIF	68 976 903	24,84	17 133 761	-	.	-	-	.	-	65 439 472	12,28	8 035 787	57 433 210	0,36	208 158		
moyenne Val de Mame		19,58			0,56			0,18			12,28			0,36			
Minimum Val de Mame		6,75			0,00			0,00			12,28			0,36			
Maximum Val de Mame		31,32			1,50			1,00			12,28			0,36			
1er quartile VdM		17,13			0,16			0,00			12,28			0,36			
médiane VdM		19,21			0,53			0,00			12,28			0,36			
3ème quartile VdM		22,40			0,75			0,22			12,28			0,36			

Point 10 - Bases et produits de la taxe foncière – base 2011

- Cachan dans le bas de la fourchette en taux en produit par habitant dans la CAVB,
- A noter une grosse disparité en produit par habitant entre les communes

	Habitants	Bases (K€)	Bases nettes par habitant (€)	Bases nettes par habitant de la strate (€)	taux de la taxe	Taux moyen de la strate	Produit de la taxe (K€)	Produit de la taxe par habitant (€)
GENTILLY	17 487	31 733	1 815	1 176	29,3%	22,9%	9 298	532
VILLEJUIF	53 600	66 601	1 243	1 288	24,8%	22,1%	16 544	309
ARCUEIL	20 010	43 381	2 168	1 247	21,0%	23,6%	9 088	454
FRESNES	25 236	34 849	1 381	1 247	23,2%	23,6%	8 088	321
CACHAN	27 954	38 772	1 387	1 247	20,7%	23,6%	8 022	287
L'HAY-LES-R	29 848	40 728	1 365	1 247	22,5%	23,6%	9 172	307
LE KREMLIN-	26 275	42 086	1 602	1 247	23,2%	23,6%	9 764	372

Point 10 – total des taxes perçues directement par les communes

- Au total des 3 taxes, c'est Cachan qui prélève le moins de taxes par habitant dans le Val de Bièvre : 581,3 €.
- Après, tout dépend des services offerts aux habitants, de l'efficacité de l'organisation et de la rigueur de la gestion.

	Taxe d'habitation - communale	Taxe Foncière - Communale	Taxe Foncière Non Bati - Communale	Total	Nb d'habitants	Taxes totales par habitant
ARCUEIL	4 336	9 451	28	13 816	20 010	690,4
CACHAN	8 045	8 138	66	16 249	27 954	581,3
FRESNES	6 519	8 166	21	14 706	25 236	582,7
GENTILLY	1 723	9 404	3	11 130	17 487	636,5
L'HAY-LES-ROSES	10 469	9 415	26	19 910	29 848	667,0
LE KREMLIN-BICETRE	6 938	10 157	5	17 099	26 275	650,8
VILLEJUIF	15 464	17 134	151	32 748	53 600	611,0

Point 10 – Cotisations Foncières des entreprises - 2012

- Le taux du Val de Bièvre est élevé mais la recette est relativement réduite sur Cachan : 1,87 m€ contre 5,86 m€ pour Arcueil.

DÉPARTEMENT		Données de Fiscalité Directe Locale										
		ANNÉE 2012										
VAL-DE-MARNE		Cotisation Foncière des Entreprises										
		<i>Montants en €</i>										
Commune	Données communales			Données syndicales			Données intercommunales			Données TSE		
	Base nette	Taux	Produit	Base nette	Taux	Produit	Base nette	Taux	Produit	Base nette	Taux	Produit
ARCUEIL	-	0	-	-	0	-	18 188 543	32,19	5 855 107	18 188 543	1,16	210 955
CACHAN	-	0	-	-	0	-	5 827 985	32,19	1 876 248	5 827 985	1,16	67 565
FRESNES	-	0	-	-	0	-	7 597 341	32,19	2 445 741	7 597 341	1,16	88 103
GENTILLY	-	0	-	-	0	-	11 408 347	32,19	3 672 570	11 408 347	1,16	132 302
L'HAY-LES-ROSES	-	0	-	-	0	-	4 904 693	32,19	1 579 065	4 904 693	1,16	56 862
LE KREMLIN-BICETRE	-	0	-	-	0	-	7 961 432	32,19	2 563 030	7 961 432	1,16	92 323
VILLEJUIF	-	0	-	-	0	-	15 927 378	32,19	5 127 454	15 927 378	1,16	184 711
moyenne Val de Marne		20,73			1,36			13,48			1,16	
Minimum Val de Marne		0,00			0,00			0,00			1,16	
Maximum Val de Marne		40,06			9,31			34,45			1,16	
1er quartile VdM		0,00			0,00			0,00			1,16	
médiane VdM		26,20			0,00			0,43			1,16	
3ème quartile VdM		30,37			1,65			28,77			1,16	

Point 10 – Fiscalité locale

Taxes enlèvement ordures ménagères :

- **Cachan**
 - médiane du Val de Marne
 - mais le plus onéreux de la CABV

Code	Commune	Taxe pour Chambre de commerce et d'industrie			Taxe pour Chambre des métiers			Taxe pour Chambre d'agriculture ou CAAA			Taxe d'enlèvement des ordures ménagères			
		Base nette	Taux	Produit	Droit fixe	Droit additionnel		Base nette	Taux	Produit	Base nette	Taux	Produit	
						Base nette	Taux							Produit
003	ARCUEIL	16 490 267	2,22	366 127	36 710	759333	3,28	24 913	130 810	4,20	5 497	44 703 600	5,22	2 333 528
016	CACHAN	4 810 990	2,22	106 835	35 189	638616	3,28	20 954	96 100	4,20	4 041	41 639 371	7,87	3 277 018
034	FRESNES	6 935 219	2,22	153 991	25 475	500495	3,28	16 426	45 090	4,20	1 890	31 442 006	5,87	1 845 894
037	GENTILLY	10 656 160	2,22	236 611	31 258	513558	3,28	16 864	27 639	4,20	1 158	33 505 019	4,99	1 671 900
038	L'HAY-LES-ROSES	3 835 538	2,22	85 177	37 930	668349	3,28	21 927	57 382	4,20	2 437	43 067 737	5,45	2 347 192
043	LE KREMLIN-BICETRE	6 577 864	2,22	146 071	31 559	1378208	3,28	45 211	31 311	4,20	1 315	46 298 906	4,74	2 194 568
076	VILLEJUIF	13 952 259	2,22	309 793	81 312	1621332	3,28	53 203	121 958	4,20	5 141	75 474 914	6,01	4 536 042
	moyenne Val de Marne		2,22							4,20			6,94	
	Minimum Val de Marne		2,22							4,20			3,91	
	Miaximum Val de Marne		2,22							4,20			11,26	
	1er quartile VdM												5,87	
	médiane VdM												7,87	
	3ème quartile VdM												8,51	

Point 11 – Mur Antibruit Benjamin Desperies-Baille



Ordre du jour – Point 12

**Retour sur les problèmes et suggestions
des habitants :**

- **Problèmes ou questions reçues avant la réunion**
- **Problèmes ou questions en réunion**

- - Problèmes & suggestions des habitants
- Et les suggestions du jour...

Le Comité de Quartier du Coteau

Le Comité de Quartier du Coteau :

une adresse email : coqcot@gmail.com

un blog sur Internet :

<http://cdq-coteaux-cachan.over-blog.com/>

Une équipe d'animation composée d'habitants du quartier.

Une équipe à renforcer !

